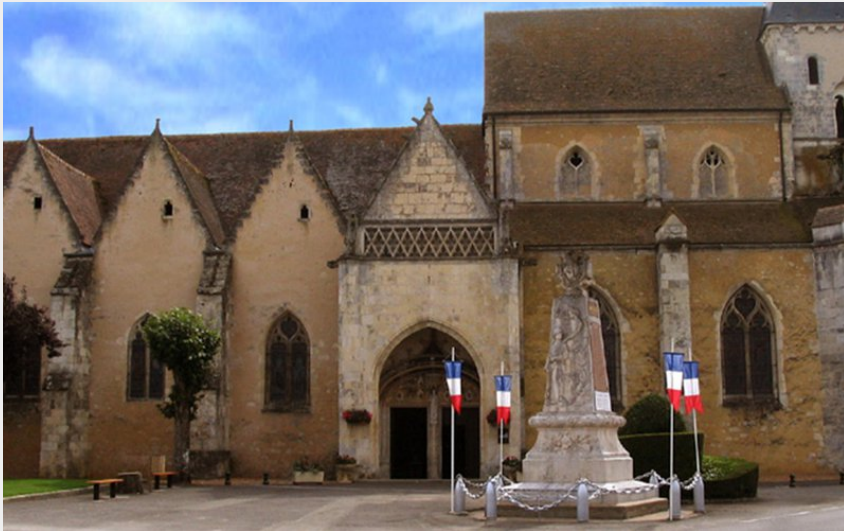
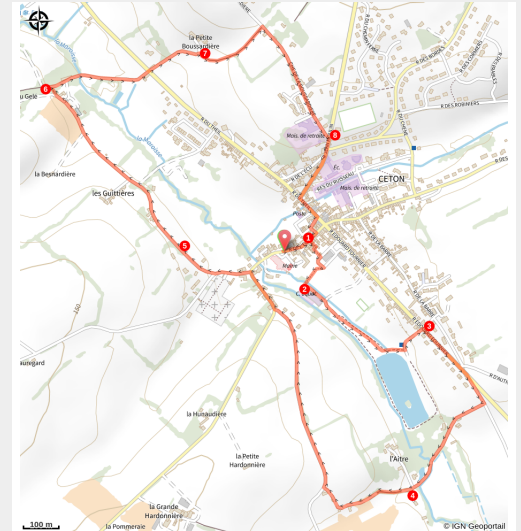


Le moulin aux Moines - Randonnée à pied dans le Perche

CC des Collines du Perche Normand



Eglise de Ceton (Tourisme 61)



Une belle balade, accessible en famille, pour découvrir Ceton au fil de l'eau et profiter des aménagements de loisirs de la commune.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 1 h

Longueur : 4.8 km

Dénivelé positif : 81 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : Histoire et patrimoine

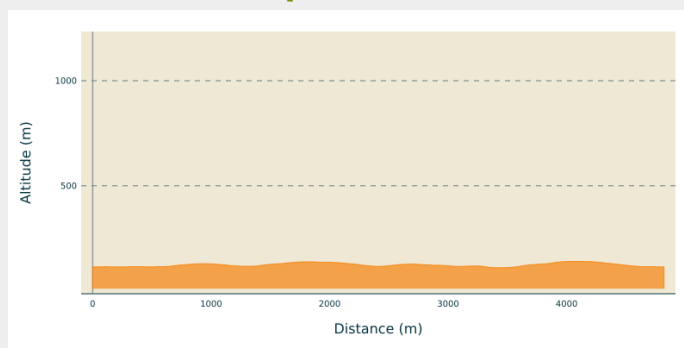
Itinéraire

Départ : Ceton

Balisage :

— PR

Profil altimétrique



Altitude min 110 m Altitude max 140 m

Se diriger vers le centre-bourg.

1. Entre les numéros 20 et 26 de la rue de l'église, tourner à droite et emprunter la ruelle qui va zigzaguer. Passer derrière la salle des fêtes (sur votre gauche) et prendre à droite l'allée menant à la piscine.
2. Juste après la passerelle, tourner à gauche et longer la rivière jusqu'à l'étang. Monter ensuite à gauche, après avoir remarqué un ancien lavoir, par un chemin empierré qui débouche sur la D 107.
3. Sur la D 107, prendre à droite, puis, à la sortie du bourg, se diriger à droite, vers l'Aitre et le moulin de Cohémont. Poursuivre en longeant le ruisseau.
4. Arrivé au chemin de l'Aitre on remarquera un bâtiment au toit brisé datant probablement du XVIIIème siècle (il s'agit là d'un type de couverture très rare dans le département de l'Orne). Poursuivre tout droit, par un chemin empierré, pour déboucher à La Bouillette. Prendre à droite la route du Loiret (C 101) en direction du bourg. Au carrefour, descendre par la rue de la Libération, puis prendre à gauche direction Avezé.
5. Après 150m s'engager à droite vers les Guittières (partie commune avec autre circuit). Arrivé au hameau, ignorer le chemin de droite, puis ignorer le suivant à gauche et poursuivre jusqu'au bout du chemin : le Vau Gelé, qui s'achève par un Y.
6. Descendre à droite par le petit sentier que l'on nomme "le moulin aux Moines" et continuer en prenant à droite. Franchir le pont de la Maroisse (avec petite chute d'eau) pour gagner la D 107, à la Croix Ste Anne. Traverser et prendre en face le chemin de la Petite Boussardière.
7. Monter en contournant cette ancienne ferme par la droite. Arrivé sur un chemin goudronné, tourner à droite et poursuivre tout droit jusqu'à la route.
8. Descendre à droite par la rue Jean Moulin, puis s'engager à gauche, dans la rue du Theil, puis tourner à droite, dans la rue des fontaines (vous passez devant un beau lavoir rénové) et enfin revenir à l'église par la rue à son nom !

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques

Comment venir ?

Parking conseillé

Parking devant l'église

i Lieux de renseignement

Office de Tourisme du Perche en Normandie - Bureau de Bellême
Boulevard Bansard des Bois, 61130
BELLÊME

sejour@perchenormand.fr

Tel : 02 33 73 09 69

<http://www.perchenormand.fr/tourisme>

